



BIOACCESS

Biostimulant avec A.M.M MFSC n°1160008



Présentation :

Préparation bactérienne à base d'Arthrobacter agilis.

Pour quels bénéfices ?

- Bactérie riche en pigments protecteurs qui s'implante dans les sols même en conditions difficiles (bactérie isolée dans les régions très froides).
- Produit effecteur volatil.
- Diminue l'impact des stress abiotiques sur les plantes (sécheresse, salinité, fortes températures) en contrôlant le potentiel d'oxydation à l'intérieur des plantes.
- Diminue le risque de carence en fer dans les sols basiques et l'impact des gels tardifs : la toxicité ferrique dans les sols acides.

Comment l'utiliser ?

- Dose d'emploi : 250 à 500 g/ha.
- En cultures pérennes. Sur vignes, arboriculture et cultures légumières.
- BIOACCESS se présente sous forme d'une poudre mouillable, à diluer en saupoudrant dans une eau en agitation dans le pulvérisateur.
- Application à l'automne sur vignes et arboriculture et également au printemps à la reprise de végétation.
- Sur cultures légumières, l'application se fait au moment du semis/plantation puis à la montaison.

Informations :

- Durée de conservation : 12 mois à compter de la date de production.
- Stocker dans un environnement frais (4° à 20°) sec, ventilé et à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Conditionnement : pot de 1 kg - carton de 6 pots.

Composition

Micro-organismes vivants : anthrobacter agilis 2% ou 1.10⁸ UFC.g-1



Matière d'origine végétale

Maltodextrine98%
Substances organiques97%

**utilisable en Agriculture Biologique selon Règlement UE n°2018/848 et 2021/1165.*